

Session 11

Entreprise et mondialisation, je t'aime, moi non plus

L'internationalisation des entreprises, un phénomène irréversible

Dominique Roux

Cercle des économistes

Pour l'opinion publique européenne, l'internationalisation des entreprises est souvent assimilée aux délocalisations, aux fermetures d'entreprises et plus généralement à une intensification de la concurrence.

La réalité est plus contrastée, d'un côté, l'internationalisation des entreprises a un effet positif sur leur chiffre d'affaires, leur innovation, et contribue au développement de l'activité industrielle de leur pays d'origine, d'un autre côté, elle profite surtout aux emplois qualifiés et provoque la destruction d'emplois peu qualifiés.

Cette internationalisation des entreprises est pourtant un phénomène irréversible, une facette de la mondialisation qui touche toutes les activités humaines. Ce nouvel environnement de l'économie offre aux entreprises des opportunités d'acquisition de parts de marché mais entraîne aussi des défis importants à relever. Ce phénomène est facilité et accéléré par le développement extraordinairement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier internet qui touche tous les pays et toutes les fonctions.

L'accroissement des échanges internationaux de biens et de services est sans doute l'un des bouleversements les plus importants qui ont marqué l'économie mondiale au cours des dernières décennies. Les échanges internationaux représentent à présent plus de 30% du PIB mondial alors qu'ils ne représentaient que 15% à peine dans les années 1970.

L'internationalisation qui permet le développement d'une entreprise au delà de son marché national, représente un phénomène macroéconomique majeur alors que sur le plan microéconomique on constate que le nombre d'entreprises engagées dans des relations internationales reste encore faible, à peine un quart d'entre elles.

L'implantation d'une filiale à l'étranger a un effet global positif sur la production, la productivité, l'emploi de la maison mère. Si la mondialisation génère en général des effets gagnant-gagnant, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des perdants. En s'internationalisant les entreprises modifient la structure des emplois et des compétences, elles participent à un processus qui peut accroître les inégalités entre les travailleurs qualifiés et peu qualifiés. Il y a aussi bien sûr avec la délocalisation de certains emplois une possibilité de déstabilisation du tissu économique et social. C'est pourquoi les politiques publiques ont un rôle primordial à jouer pour favoriser la conquête des marchés.

L'implantation à l'étranger demande une taille critique, des produits innovants, un personnel qualifié et une structure financière solide. Il s'opère ainsi une sélection des firmes les plus performantes.

Selon l'INSEE, l'internationalisation présente deux dimensions : la présence sur le territoire d'entreprises contrôlées par des groupes étrangers et l'implantation à l'étranger de filiales sous contrôle français. Près d'un salarié sur deux des entreprises des secteurs marchands hors agriculture (hors intérimaires) travaille en France dans une firme multinationale ce qui représente environ 7 millions de salariés. Parmi eux, près de 2 millions sont employés dans une entreprise sous contrôle étranger. Dans le même temps, les groupes internationalisés sous contrôle français emploient près de 5 millions de salariés à l'étranger. Le déploiement à l'étranger de groupes sous contrôle français

est avant tout le fait des plus grands et si un tiers des ETI sont implantés à l'étranger, ce n'est guère le cas des PME. D'une manière générale les firmes multinationales réalisent plus de 80% des exportations de la France

On constate que les entreprises qui implantent des unités de production à l'étranger innovent plus, exportent plus et créent plus d'emplois en France. Mais, il ne faut pas oublier que la compétition est rude ce qui conduit à réclamer de plus en plus des règles équitables grâce à l'action des institutions internationales compétentes.

Pour traiter de cette question importante, nous avons réuni un panel de professionnels qui exercent leur activité à l'étranger dans des domaines fort différents et qui vont nous permettre de mieux comprendre ce phénomène essentiel pour le fonctionnement des économies mais aussi de préciser l'attitude que doit adopter un pays pour permettre le renforcement des effets positifs de l'internationalisation tout en limitant les inconvénients en mettant en place un espace juridico-politique adapté et favorable.